

LE CDG EXPRESS IMPOSÉ AU MÉPRIS DES HABITANTS DE LA CHAPELLE

Contre les habitants de la Chapelle, le 49-3 a été aussi utilisé pour faire passer le CDG express reliant directement la Gare du Nord à l'aéroport Charles de Gaulle pour hommes d'affaires et riches touristes. Ce projet a été définitivement adopté en décembre par une mesure accélérée malgré :

- Le coût du projet 1,7 milliards qui ne sera jamais amorti à 24 € le trajet
- Le prétexte des jeux olympiques alors qu'il n'est pas relié au Village olympique
- L'effet inexistant sur le développement économique et l'emploi
- Les réserves du rapport d'enquête sur son financement et les mesures d'impact sur les lignes existantes et l'absence d'instance de concertation

Mais au-delà des questions financières ce sont des conséquences très lourdes pour l'environnement, la qualité de vie et la remise en cause de la requalification des quartiers et des opérations d'urbanisme en cours ou à venir qui motivent notre opposition à ce train aérien à la porte de la Chapelle. Un train toutes les 7 minutes à 80 km/h de 5h à minuit. Bonjour les nuisances et l'avenir de nos quartiers.

D'autres solutions alternatives ont été avancées :

- Rénovation des voies existantes
- Modernisation du RER B
- Opération d'utilité publique pour la ligne 17 reliant l'aéroport à St Denis Pleyel
- Faire rouler des TGV à la place des RER (en décembre 2016, pendant les perturbations, la SNCF a fait rouler 2 TGV assurant ainsi la navette Gare du nord-Aéroport de Roissy)

Pour les élus communistes, la pire des solutions est celle retenue aujourd'hui, nous demandons l'abandon pur et simple du projet, et une vraie concertation avec les riverains.

Les élu-e-s PCF-FDG du 18^e arrondissement (Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENEC, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) peuvent vous recevoir à leur permanence le vendredi matin en prenant RDV au 01 53 41 18 75